Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 86 (1972)

Heft: 2-3

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

suédoise : cette hypothèse reste peu probable, rien ne semblant attester que les personnages dont les armes figurent dans Bellenville allèrent un jour en Suède.

On dira, enfin, un mot des chaînes. Paul Adam-Even avait écrit de l'armorial de Bellenville : « La représentation d'un héraut tenant des chaînes laisse croire qu'on est en présence des participants à un ou plusieurs tournois » (*Les armoiries étrangères*... p. 13). Le héraut représenté dans l'armorial de Gelre tient également des chaînes. Or, personne — et Adam, lorsqu'il a édité Gelre moins que tout autre — n'a jamais prétendu que l'armorial de Gelre constitue, comme disent nos amis britanniques, un « rôle occasionnel » donnant les armoiries des participants à un ou des tournois. En réalité, les chaînes, que le héraut refermait derrière les chevaliers entrés en lice, ne sont, avec la cotte d'armes aux trois couronnes, qu'un élément de plus pour indiquer sans équivoque, grâce aux insignes de sa fonction, la qualité de celui que le dessinateur fixait en bas d'une page de son recueil.

Miscellanea

Das «verbesserte» Wappen von Prag

von Adolf F. J. Karlovsky
Associé der Internationalen Akademie für Heraldik

In der Veröffentlichung seines Vortrages « Das Oberwappen in der kommunalen Heraldik» [1], erwähnt Dr. Ottfried Neubecker auch das Wappen der Hauptstadt Prag [2]. Die jetzige Form des Wappens wird in dieser Arbeit abgebildet [3] und in der beigefügten Bemerkung [4] bin ich als dessen Entwerfer und Zeichner genannt. Diesen Irrtum könnte man vielleicht für unbedeutend halten. Weil es sich aber um die kommunistische Version des Wappens handelt, möchte ich gerne das ganze Missverständnis genau erklären.

Das abgebildete Wappen, angenommen am 26. Oktober 1964 von der Plenarversammlung des Nationalausschusses [5] der Hauptstadt Prag, stellt eine politisch beeinflusste Anpassung des bis dahin gebräuchlichen Wappens dar, welches vom Innenministerium

Abb. 1. Wappen der Hauptstadt Prag, 1927.

der ersten Tschechoslowakischen Republik am 16. Juni 1927 unter Nr. 34798/27 erteilt und bestätigt wurde. Die Änderung aus dem Jahre 1964 besteht darin, dass die Zier des mittleren Helmes, welche bisher der wachsende Löwe des kleinen Staatswappens vom 30. März 1920 war [6], durch den Löwen des oktroyierten kommunistischen « Staatswappens» vom 17. November 1960 [7] ersetzt wurde.

Selbst wenn wir die zweifelhafte Gültigkeit dieses obenerwähnten «Staatswappens», welches keinem freigewählten Parlament zur Debatte und Ratifikation vorgelegt wurde, ausser Frage lassen, muss man wenigstens gegen seine unhistorische und unheraldische Ausführung protestieren : Die Laubkrone des böhmischen Löwen wurde nämlich in einen kommunistischen Stern umgewandelt und sein Brustschild, bisher das Wappen der Slowakei tragend, mit einer ganz neuen, heraldisch unmöglichen, direkt aus dem Zentralkomitee der Partei gelieferten «Schöpfung» ersetzt. Milan Hegar, Professor an der Prager Kunstgewerblichen Hochschule, fand sich bereit, der Partei diese Zeichnung zu liefern, blieb aber vorsichtig lange Zeit anonym im Hintergrund . . .

Seit dem Inkrafttreten dieses «Staatswappens» sollte dieser gekrüppelte Löwe auch als die mittlere Helmzier des Prager Wappens geführt werden, jedoch verteidigten die Fachleute fast volle weitere vier Jahre lang das Stadtwappen, bis auch sie endlich aufgeben mussten. Der geistige Vater des neuen Wappens wurde Stadtarchivar Dr. Jiri Carek und die Zeichnung wurde Frantisek Krizek, Professor der Grafischen Schule, anvertraut. Wie dilettantisch er seine Arbeit ausführte, sieht man zum Beispiel daran, dass der Stern über dem Löwenkopf frei schwebend ist und der König der Tiere eine genaue Kopie desjenigen im von Professor Hegar ausgeführten «Staatswappen » darstellt, obwohl die alten,

mit Laubkronen gekrönten Schildhalter-Löwen aus der ursprünglichen Wappenzeichnung vom Jahre 1927 [8] ohne irgendeine Stilanpassung übernommen wurden. Dadurch entstand eigentlich eine zeichnerische Kompilation von drei verschiedenen Künstlerhandschriften.

Und jetzt kommen wir endlich wieder zu meiner von Dr. Neubecker veröffentlichten Zeichnung : Als ich nämlich meinen Aufsatz «Das Prager Wappen in den Denkwürdigkeiten des Altstädter Rathauses» [9] schrieb, wollte ich nicht Krizeks stillose Abbildung benutzen und zeichnete lieber das ganze Wappen um, wobei ich mich — dem Wunsch der Redaktion folgend — der alten Vorlage des Professors Kysela vom Jahre 1927 anpasste. Den jetzt leider offiziellen Stern setzte ich dabei dem Löwen auf dem Kopf, wie es bei plastischer Darstellung der Helmzier sein muss. Die Zeichnung gab ich mit dem erwähnten Aufsatz Dr. Neubecker für seine Studie zur Disposition, welcher sie irrtümlich für meinen Entwurf hielt und als solchen auch in der gedruckten Veröffentlichung seines Vortrages bezeichnete.

Ich hoffe nach dieser ausführlichen Erklärung werde man mir in Zukunft nicht mehr die Entehrung des Wappens meiner Geburtsstadt ungerechtfertigt zuschreiben denn wenn ich in meinem Leben viele Familien- sowie Gemeindewappen entworfen habe, versuchte ich diese immer im Geiste der edlen Heroldskunst zu schaffen und habe der auf fremden Bajonetten ruhenden Herrschaft meines Vaterlandes nie Zugeständnisse gemacht.

[1] «Recueil du IXe Congrès international des sciences, généalogique et héraldique», Berne 1968 (1971), S. 169.
[2] *Op. cit.*, S. 173 und 182.
[3] *Op. cit.*, S. 175, Abb. 21.
[4] *Op. cit.*, S. 174.
[5] Stadtsenat.
[6] Gesetzsammlung der Tschechoslowakischen Republik, Jg. 1920, XLVIII, Nr. 252.
[7] *Ibid.*, Jg. 1960, 70, Nr. 163.
[8] Vom damaligen Rektor der Prager Kunstakademie, Professor Frantisek Kysela.
[9] «Wilkommen in der Tschechoslowakei» Nr. 3, September 1966, S. 12 u. f.

Un fer à gaufres vaudois

M. P. Moreau, à La Chaux-de-Fonds, possède un intéressant fer à gaufres ancien aux armes Bourgeois-de Pierre. Son premier propriétaire, Jean-Michel Bourgeois, de la branche de Giez d'une influente famille de Grandson, était fils d'Etienne B. et de Madeleine de Vevey. Pasteur successivement à Giez, Assens, Provence, il mourut dans la fleur de l'âge en 1629 à Fiez où il venait de s'installer dans sa treizième année de ministère. L'écu à ses armes porte un bourg accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux (fig. 1). Cette variante du blason

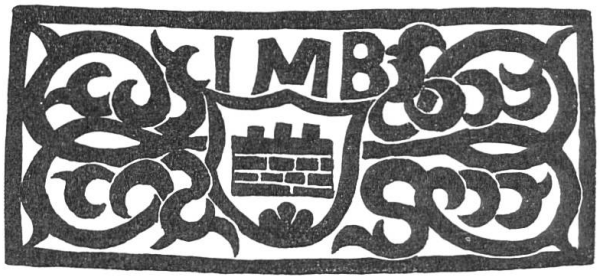

Fig. 1. Jean-Michel Bourgeois, début XVIIe siècle

Bourgeois, qui est traditionnellement *d'azur à la fasce crénelée d'argent,* semble inédite.

Ursule de Pierre, épouse du jeune théologien, était fille de l'écuyer Louis de Pierre, de Giez, née dans la maison forte du village vendue dans la suite, en 1613, à Etienne Bourgeois, père de Jean-Michel. Les armoiries de cette vieille race noble sont *écartelées aux 1 et 4 d'or à la bande de sable accompagnée de deux cotices de gueules* (qui est de Giez), *aux 2 et 3 d'or au chevron de gueules* (fig. 2).

Olivier Clottu.

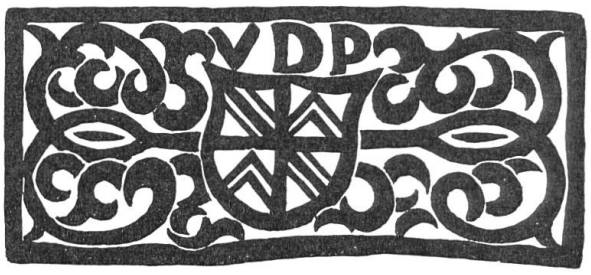

Fig. 2. Ursule de Pierre, début XVIIe siècle.

Les armes des quatre villes impériales du Royaume du Maroc

Les quatre villes de Fès, Marrakech, Meknès et Rabat sont dites impériales parce qu'ayant été chacune, à certaines époques, capitales de l'Empire chérifien devenu en 1954 Royaume du Maroc. Les dynasties qui régnèrent sur le Maroc furent toutes chérifiennes (chérif, au pluriel chorfa : descendant du Prophète par le sang).

Fès fut la capitale de la dynastie idrisside (de Idriss descendant d'Ali, gendre et successeur du Prophète). S'étant enfui de Bagdad à Tanger par Volubilis, Idriss est reconnu comme chef spirituel et temporel par une coalition berbère; une fille de la tribu des Ait Ouribel lui donne un fils, Idriss II, qui fonde la ville. Fès redevint capitale sous la dynastie des Mérénides; l'empire comprend alors toute l'Afrique du Nord et l'Andalousie.

Marrakech fut la capitale de la dynastie almoravide (de Al Marabit, les gens du Ribat). Sous Youssef ben Tâchfine, son empire s'étend de l'Ebre au Sénégal et d'Alger à l'Atlantique. Elle devint plus tard capitale de la dynastie saadienne (les Saadiens étaient des chorfa émigrés du Hedjâz, leur nom évoque le bonheur).

Meknès fut la capitale de la dynastie alaouite, venue du Hedjâz, descendant d'Ali, gendre du Prophète.

Rabat, d'abord capitale de la dynastie alhomade, redevint une seconde fois capitale sous celle des Alaouites, représentée par le sultan Mouley Yoûsef.

Chacune de ces capitales est à la tête d'une province et possède un palais royal. Chacune aussi porte un qualificatif: Fès la mystérieuse, Marrakech la rouge, Meknès, capitale de Moulay Ismaïl, et Rabat la victorieuse.

Fès la mystérieuse

La ville doit son nom à la légende qui prétend que son fondateur Idriss II en marqua l'emplacement avec une pioche (fes).

Armoiries : *écartelé en sautoir de sinople et d'argent ; au 1, au minaret d'argent accompagné de deux livres du Coran du même ; au 2, à la grenade de gueules, tigée et feuillée de sinople ; au 3, au croissant de sinople contourné à dextre ; au 4, à cinq cloches d'or ; sur le tout, un écusson de gueules à la couronne royale d'or, garnie de sinople.*

L'écu, posé sur une pioche en pal et deux mousquets en sautoir, est soutenu de deux rameaux d'olivier, liés par un listel portant la devise LES ÉTUDES ET L'INTELLIGENCE. Une couronne murale à sept tours percées de portes à huis d'or encadrées d'azur, le cercle de la couronne chargé de cinq étoiles de gueules, timbre l'écu (fig. 1).

Commentaires : le minaret élevé en 956 de la mosquée des Kairouanais, siège de l'Université musulmane, charge le premier quartier. La grenade du second quartier évoque l'importante colonie des musulmans andalous chassés d'Espagne et établis à Fès. Le croissant de sinople du troisième quartier est le drapeau idrisside. Les cinq cloches du dernier quartier rappellent la fameuse horloge de la Medersa Bou Inania, construite de 1350 à

Fig. 1. Ville de Fès.

1357. La couronne royale placée en abîme est l'emblème des villes martyres. Les mousquets et les rameaux d'olivier symbolisent l'un, l'ancienne industrie armurière de la ville, et l'autre, les oliveraies, richesse de la région. Les sept portes de la ville se retrouvent sur la couronne murale; les cinq étoiles décorant le cercle marquent les cinq activités artisanales typiques de Fès : bois, cuir, laine, cuivre, zelige (faïences).

Marrakech la rouge

Abou Bekr, chef des Almoravides, a fondé la ville, dont le nom signifie « marche vite », vers l'an 1070.

Armoiries : *d'argent au minaret de gueules, à la bordure de sinople chargée de sept croissants d'argent et au chef de gueules à la couronne royale d'or, garnie de sinople.*

L'écu, timbré d'une couronne murale de douze portes ouvertes, est accosté de deux palmes de dattier enrubannées de la devise PAR LA GÉNÉROSITÉ (du cœur) ON SOUMET LE MONDE (fig. 2).

Fig. 2. Ville de Marrakech.

Commentaires : le minaret de la mosquée Koutoubia fut élevé au XIIe siècle. La bordure de sinople évoque la palmeraie et les sept croissants, les sept hommes (à savoir les sept saints). Le chef est celui des villes martyres.

Meknès, capitale de Moulay Ismaïl

Fondée au Xe siècle, capitale du royaume sous le règne du sultan alaouite Ismaïl de 1672 à 1727, Meknès doit son nom à la tribu berbère des Maknassa.

Armoiries : *de gueules à la porte Bab el Mansour d'or « zéligée » de sinople, posée en fasce, accompagnée en chef d'une couronne royale d'or, garnie de sinople, et, en pointe d'un « shurshur » d'or.*

L'écu, posé sur un olivier à cinq branches de sinople, est timbré d'une couronne murale garnie de trois portes. Devise : A QUICONQUE AGIT BIEN, TOUT REVIENDRA (fig. 3).

Fig. 3. Ville de Meknès.

Commentaires : la porte Bab el Mansour est l'œuvre du sultan Moulay Ismaïl. Le shurshur représente schématiquement deux mains de Fatma croisées. L'olivier à cinq rameaux rappelle les cinq quartiers de la ville.

Rabat la victorieuse

Devant son nom au Ribat, couvent fortifié érigé au Xe siècle, Rabat fut fondée deux siècles plus tard par le calife Abou Youssef Yaqoub el Mansour près de Sala, ancienne capitale punique devenue municipe romain sous Trajan.

Armoiries : *d'azur à la tour d'or issante d'une muraille du même, baignée d'ondes du champ, et accompagnée de part et d'autre de deux portes ouvertes d'or ; au chef de gueules chargé d'une couronne royale d'or garnie de sinople.*

L'écu, timbré d'une couronne murale garnie de quatre portes, est accosté de deux « touafiks » d'or. Devise : RABAT LA VICTORIEUSE (fig. 4).

Fig. 4. Ville de Rabat.

Commentaires : la tour est le minaret de la mosquée inachevée Hassan datant du XIIe siècle. Les portes sont celles des Oudaïas et celle de Chellah, monuments marquants de la cité; le fleuve Bou Regreg baigne les murs de la ville. Les touafiks sont des motifs décoratifs floraux propres à Rabat qu'on retrouve sur les portes et sur de nombreux objets.

André Privé.

Glanes héraldiques dans les archives de l'ancien Evêché de Bâle

Avant la Révolution française, l'Evêché de Bâle possédait des fiefs dans de nombreux villages de la Haute-Alsace, provenant de dons ou d'acquisitions. A Porrentruy, l'hôtel de Gléresse, siège des Archives épiscopales, renferme notamment la correspondance échangée entre le prince-évêque ou ses officiers et les détenteurs de ces fiefs ; les actes de foi et hommage, les requêtes diverses, etc., émanant des feudataires, sont heureusement accompagnés de leurs enveloppes, lesquelles sont encore revêtues des sceaux sur cire des expéditeurs. C'est en parcourant le carton B 237/38/4 que nous avons relevé quelques armes de familles alsaciennes d'origine ou d'adoption dont il est rare de trouver ailleurs de semblables vestiges héraldiques.

Les pièces de ce dossier concernent le fief de l'évêque de Bâle sis à Wittenheim, village

de l'actuel département du Haut-Rhin, et qui était possédé de toute ancienneté par la maison d'Andlau, de Morvillars (Territoire de Belfort). Jean-François d'Andlau s'étant expatrié après sa condamnation pour meurtre en 1678, son fief fut recueilli par sa nièce Angélique-Françoise de Cointet, mariée à Pierre, chevalier de La Basinière, gentilhomme poitevin dont les armes primitives étaient : d'or à trois chaudrons (ou bassines) de sable, posés 2 et 1 (Bibliothèque nationale, Paris, *Armorial général* de d'Hozier, de 1696, Blasons, 1er vol., Alsace, p. 541). Ayant été anobli en 1705, puis devenu seigneur de Morvillars, Méziré, Grandvillars et Thiancourt (Territoire de Belfort), Pierre de La Basinière abandonna ses armes d'origine pour les suivantes que portèrent ses descendants : d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un épervier de gueules perché de même. Timbre : un casque de front (le règlement d'armoiries de 1705 dit de profil) surmonté d'une couronne de comte et orné de ses lambrequins d'or et de gueules (fig. 1). Le volume 209 des Pièces originales (n° 4682) contient l'empreinte sur cire des armes de Pierre de La Basinière accolées à celles de son épouse née de Cointet : de sable au sautoir d'argent, au chef cousu d'or. Supports : deux aigles (ou éperviers), les deux écus surmontés d'une couronne de comte.

Les enfants de Pierre de La Basinière s'allièrent dans les familles de Roll de Bisel, de Barbavara, de Lavier, de Bergeret, de Cardon de Vidampierre et de Pra de Peseux. Mais le fief de Wittenheim leur fut disputé devant la cour épiscopale par les héritiers directs de Jean-François d'Andlau, savoir Thomas de Pillot de Chantrans, seigneur de Naisey en Franche-Comté, allié à Anne-Jeanne d'Andlau, et le frère de Marguerite-Thérèse Guyot de Malseigne, veuve de Jean-François d'Andlau. Après procès, Wittenheim resta en la possession des héritiers de Pierre de La Basinière et, en 1776, Marie-Louis-Antide de Pra, marquis de Peseux, gouverneur et grand bailli de Langres, époux de Jeanne-Octavie de La Basinière, vendit ce fief, pour 3000 livres, à Henry-François de Cointet, mestre de camp dans Wurtemberg-Cavalerie, et à Jacques-Octave-Joseph-Dominique, baron de Kempff d'Angreth, conseiller aulique et grand maréchal du prince-évêque.

Fig. 1. La Basinière, 1700.

Les Pillot de Chantrans, qui deviendront plus tard marquis de Pillot de Coligny, portent : d'azur à trois fers de lance d'argent, la pointe en bas, posés 2 et 1. Couronne de comte (fig. 2).

Fig. 2. Pillot de Naisey, 1727.

Les Guyot de Malseigne, de Maîche (Doubs), portent : d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même. Couronne de marquis. Supports : deux lions (fig. 3).

Le carton B 281/38 concerne la paroisse de Staffelfelden (Haut-Rhin), qui relevait pour le spirituel de l'Evêché de Bâle. On y trouve plusieurs dépêches adressées à l'évêque par la famille seigneuriale du lieu, les nobles de Peschery ou Baratin de Peschery, originaires

Fig. 3. Guyot de Malseigne, 1704.

de Normandie, dont le sceau porte : de gueules au chevron d'or, accompagné de trois casques de front d'argent, grillés d'or, posés 2 et 1. Couronne de comte (fig. 4). Selon l'*Armorial général* de d'Hozier de 1696, Blasons, 1er volume, Alsace, p. 229 et 231, les Peschery

portent les armes décrites ci-dessus mais avec un chef d'argent chargé de trois flammes de gueules.

Fig. 4. Baratin de Peschery, 1713.

Les Baratin de Peschery, qui étaient baillis d'Ensisheim et prévôts de Kaysersberg en Haute-Alsace, se sont alliés aux des Madrys, de Clebsattel, Clerc de Neurey, Cointet de Fillain, Duval, Royer de Fontenay et d'Aregger. Cette famille s'est éteinte au XIXe siècle. *Robert Genevoy.*

Die älteste Zunft- und Bruderschaftsfahne der Zunft zu Safran, Luzern

Als anlässlich der französischen Revolution die Zunft zu Safran in Luzern ihren Zunftschatz und ihre Trophäen abliefern musste, fiel auch die älteste und einzig erhaltene Zunft- und Bruderschaftsfahne diesem Tribut zum Opfer.

Die heilige Kreuzbruderschaft war, wie andere Innungen auch, von altersher als religiöse Vereinigung zu Safran inkorporiert. Sie diente dazu, aus ihren Beiträgen die feierliche Gestaltung ihrer kirchlichen Anlässe und die Kosten für die Leichenbegängnisse zu bestreiten. Daneben unterhielt die mit ihr vereinigte Krämergesellschaft zu Safran schon 1430 in der Stiftskirche im Hof vor dem heiligen Kreuzaltar ein ewiges Licht. Um 1435 wurde der Bruderschaftsgottesdienst in die Barfüsserkirche zu St. Maria in der Au, heute in Franziskanerkirche umgetauft, verlegt, wo die Zunft einen eigenen Altar mit dem Bildnis der Kreuzabnahme und der Auferstehung Christi unterhielt. Das Altarblatt war mit dem Wappen der Zunft versehen.

Das älteste Bruderschaftsbanner, welches 245 × 173 cm misst und im Laufe der Zeiten stark gelitten hat, wird seit 1877 im historischen Museum zu Luzern aufbewahrt (Katalog Nr. 586) und ist im *Schweizerischen Fahnenbuch* von A. Bruckner (S. 78, Abb. 451) eingehend beschrieben.

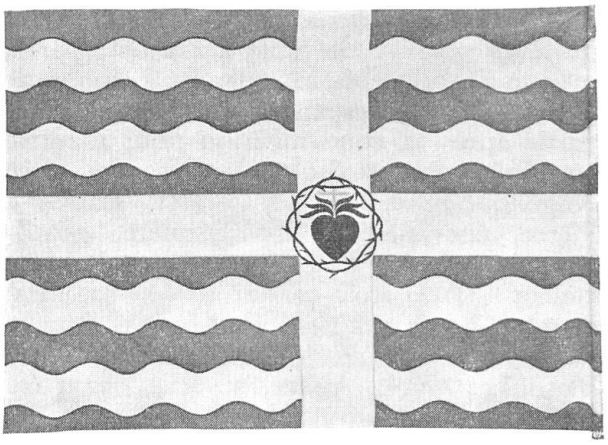

Abb. 1. Bruderschaftsfahne der Zunft zu Safran. (Photo : Josef Brun, Luzern.)

Einem seit Jahren bestehenden Brauchtum folgend übergab nun 1962 der abtretende Zunftmeister Heinrich Bachmann als Zunftmeistergeschenk der Zunft ein neues Bruderschaftbanner, das eine getreue Nachbildung der alten Zunft- und Bruderschaftsfahne ist. In der Grösse jedoch etwas verkleinert, misst es nur noch 190 × 138 cm und zeigt in Anlehnung an das bei Marignano getragene Luzerner Banner ein durchgehendes weisses Kreuz mit vier blauen, mit je zwei weissen Wellenbalken belegten Feldern. Im Schnittpunkt der Kreuzarme prangt, dem heutigen Stil angepasst, das Symbol der ehemaligen heiligen Kreuzbruderschaft : ein aus einem roten Flammenherz wachsendes gelbes Tatzenhochkreuz, umgeben von einer schwarzen Dornenkrone (Abb. 1). Eingraviert auf dem silbernen Knauf der Fahnenstange sind Zunft- und Donatorenwappen : in Grün ein gewellter, weisser Schrägbalken, begleitet von zwei sich zugewendeten weissen Halbmonden (Bachmann von Sursee, Knutwil und Luzern).

Die Fahne wurde nach Entwurf von Zünftler Rudolf Fischer, beraten von der heraldisch-historischen Kommission der Zunft, von den Zisterzienserinnen im Kloster Eschenbach (Luzern) originalgetreu hergestellt. Sie wird jeweils an der Jahrzeitfeier der Zunft in der Barfüsserkirche getragen und soll dereinst dem hochgesinnten Donator das letzte Geleite geben. *F. J. Schnyder.*

Quellen:

WEBER, P. X. : «Die Luzerner Safranzunft», 1942.
BRUCKNER, A. und B. : « Schweizer Fahnenbuch », St. Gallen 1942.
KÜNG, Thomas : «Vom ältesten Zunft- und Bruderschaftsbanner zu Safran.» Fritschi-Zeitung 1963.

Deux cachets inédits de réformateurs

Les *Archives héraldiques suisses* ont publié en 1962 (Annuaire, p. 54) un travail illustré de trente-deux figures de M. Léon Jéquier sur les cachets de réformateurs et pasteurs du XVIe siècle. M. Edouard Urech a fait paraître dans la même revue (Annuaire 1966, p. 39) une étude sur le sceau de Guillaume Farel au glaive enflammé.

Nous avons eu la bonne fortune, en feuilletant un volume de *Correspondance isolée sans suite* des Archives de la ville de Neuchâtel, de relever deux cachets inédits de réformateurs.

Le premier, apposé le 24 août 1542 (lettre nº 116), appartient à Guillaume Farel (1489-1565). Originaire de Gap en Dauphiné, fils de notaire, le réformateur du Pays romand se fixe définitivement à Neuchâtel, dont il est premier pasteur dès 1538. Alors que l'on connaît plus de 70 cachets portant le glaive symbolique et sa devise QUID VOLO NISI UT ARDEAT précédée du monogramme IHΣ et suivie des initiales VFG, l'exemplaire décrit ici est le seul qui soit orné d'un blason. L'écu de forme simple porte *un lion au chevron brochant* (fig. 1). Ce sont les armoiries de Guillaume

Fig. 1. Guillaume Farel, 1542.

Farel. Nous ignorons si ces armes sont attestées en Dauphiné à la même époque pour d'autres membres de la famille Farel. L'*Armorial vaudois Loys* de même que l'*Armorial Pasche*, datant tous deux du milieu du XVIIe siècle, attribuent des armes *d'argent au lion de gueules armé d'azur* aux notaires Gauchier et Claude Farel, frères du réformateur, amodiateurs en 1539 de l'ancienne commanderie de La Chaux près de Cossonay, puis acquéreurs dix ans plus tard du fief noble et de la maison forte de Senarclens. Nous ne pouvons dire si le chevron brochant sur le lion de Guillaume Farel est une brisure. Est-il un rappel du blason chevronné de Neuchâtel ou bien au contraire Gauchier et Claude Farel, voulant épurer leurs armes, l'ont-ils supprimé ?

Le second cachet a été apposé le 18 janvier 1546 sur deux lettres (nos 120 et 121) par Antoine de Marcourt. De famille picarde, docteur en Sorbonne, Marcourt est réformateur et premier pasteur de la ville de Neuchâtel en 1531. Ne partageant pas les conceptions ecclésiastiques de Farel, il part pour Genève en 1538 pour, de là, gagner plus tard

Fig. 2. Antoine de Marcourt, 1546.

le Pays de Vaud. Ses armes, inscrites dans un élégant écu, sont formées de *trois dagues posées en pal, 1 et 2, celle en chef abaissée* (fig. 2).

Olivier Clottu.

Deux ex-libris neuchâtelois

Le premier (68 × 84 mm), absolument inédit, porte dans un cartouche tenu par un lion et surmonté d'une couronne comtale les armes de Frédéric-Guillaume L'Ecuyer, né à Neuchâtel en 1749 : *écartelé aux 1 et 4 d'azur au chevron d'argent chargé de cinq tourteaux de gueules et accompagné de trois étoiles d'or, et, aux 2 et 3, d'azur à la bande d'or* (fig. 1). Ce blason décore déjà la composi-

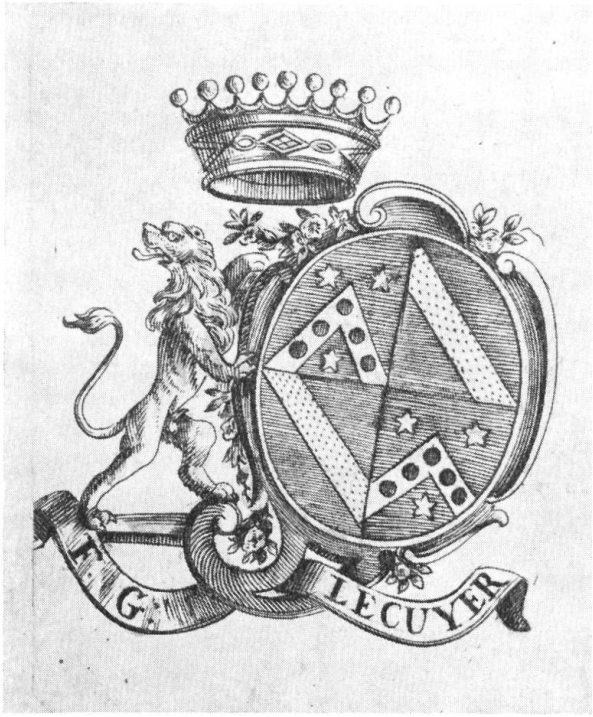

Fig. 1. Frédéric-Guillaume L'Ecuyer, fin du XVIIIe siècle.

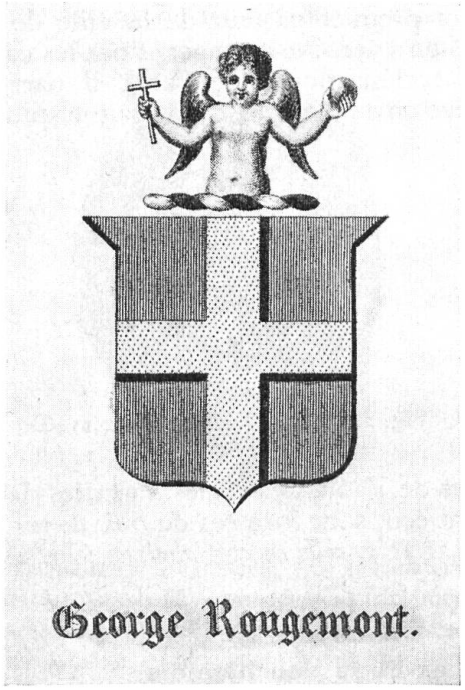

Fig. 2. Georges de Rougemont, milieu du XIXe siècle.

tion héraldique peinte en 1757 par J.-P. Thiébaud dans le Rôle Baillods pour David L'Ecuyer d'Hauterive, marchand-drapier à Neuchâtel, reçu bourgeois interne de cette ville en 1706, père de Frédéric-Guillaume. Le premier quartier est emprunté aux L'Ecuyer, comtes de Muret, famille française sans aucune parenté avec celle d'Hauterive. Nous ignorons la signification de la deuxième écartelure.

Le second (62 × 95 mm), appartenant à la branche londonienne d'une famille neuchâteloise riche en documents héraldiques, a été gravé pour Georges de Rougemont (1791-1874). L'écu de forme anglaise caractéristique du siècle passé porte *une croix d'or sur champ de gueules*. Cimier : un ange tenant une croix et un globe dans ses mains, variante du cimier concédé par les lettres de noblesse de 1784 (fig. 2). Le cimier de l'ex-libris de Marie, fille dudit Georges, est par contre conforme à l'octroi de 1784, l'ange tient une épée et une croix.

Ces ex-libris se trouvent dans les bibliothèques de MM. Alfred et Maurice Perregaux à Neuchâtel. *Olivier Clottu.*

Bibliographie

VALYNSEELE, Joseph : *Les Say et leurs alliances.* — L'étonnante aventure d'une famille cévenole. Préface d'André Chanson, de l'Académie française. Un volume de 392 pages et 17 illustrations. Chez l'auteur, 8, rue Cannebière, Paris XIIe. Prix 70 francs.

Les Say apparaissent en Lozère dès la fin du XIIIe siècle. Devenue protestante à la Réforme, la famille se fixe à Nîmes qu'elle fuit lors de la Révocation de l'Edit de Nantes. Le marchand-drapier Louis Saix se réfugie à Amsterdam, puis s'établit en 1694 à Genève. Son fils Jean est reçu bourgeois de cette ville en 1730. Il est père de Jean-Etienne, agent de change à Lyon puis Paris, naturalisé français en 1786, auteur de la famille qui fait l'objet de cette étude. Deux de ses fils ont une importante descendance. Celle de l'aîné, Jean Baptiste Say (1767-1832), célèbre économiste français, est essentiellement protestante (on y trouve plusieurs familles suisses), alors que celle de Louis Say, 1774-1840, fondateur d'une raffinerie de sucre à laquelle la famille devra fortune et notoriété, est catholique.

La postérité de Jean-Baptiste et Louis Say et des alliés de leur sang est étudiée complètement jusqu'en 1971. De très nombreuses notes apportent des précisions sur presque chaque personnage, son origine et son milieu, et citent des anecdotes souvent pittoresques à son sujet. Cette descendance numériquement considérable, l'est aussi par la qualité de certains de ses représentants appartenant à l'industrie, aux affaires, aux lettres, aux arts, à la politique et au grand monde (noblesse française et belge, plusieurs maisons ducales et princières, altesses royales ou impériales).

Cet ouvrage, mine précieuse de renseignements généalogiques et biographiques, devrait figurer dans la bibliothèque de tous ceux qu'intéresse l'histoire sociale des XIXe et XXe siècles. *Olivier Clottu.*